



NEWSLETTER #8

TRANSITION AGRICOLE, ALIMENTATION ET FORÊT



Une enveloppe de 1,2 milliard d'€ dédiée au volet transition agricole, alimentation et forêt pour préparer l'agriculture de demain

La crise de la Covid-19 a rappelé l'**importance stratégique de notre agriculture**. Si le secteur a tenu durant la crise, celui-ci a aussi révélé la fragilité de notre indépendance alimentaire. La France est la première puissance agricole en Europe mais elle dépend encore de trop d'importations et la priorité du plan de relance est la **reconquête de cette indépendance**.

Le plan de relance consacre **1,2 milliard d'€** dédiés aux secteurs agricole et agroalimentaire, auxquels s'ajoutent les mesures transversales du plan de relance dont bénéficieront les agriculteurs et les industries agroalimentaires.

1 Reconquérir notre souveraineté alimentaire



364 millions d'€

- ▶ Bâtir notre souveraineté alimentaire passe par une mesure essentielle : le **plan protéines végétales**. L'objectif est de doubler les surfaces en plantes riches en protéines et faire de la France un leader de la protéine végétale en alimentation humaine à horizon 2030.
- ▶ Alors que 50% des chefs d'exploitation partiront en retraite dans les 10 prochaines années, l'agriculture et le secteur agroalimentaire peinent à recruter. Assurer la relève par une **nouvelle génération d'agriculteurs** est une priorité. Une campagne grand public sera lancée pour faire connaître les **200 métiers et formations** de l'agriculture et l'agroalimentaire et les besoins en recrutement.
- ▶ Produire en France est aussi l'opportunité de répondre aux exigences des consommateurs en faveur d'une **alimentation sûre**, saine et attentive au **bien-être animal**. Pour atteindre ces enjeux, ce sont 250 millions d'euros qui sont mobilisés en faveur de la modernisation des abattoirs et de la biosécurité en élevage, de l'élevage en plein air et du bien-être animal.

2 Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français



546 millions d'€

346 millions d'€
pour le volet des moyens
de production

200 millions d'€
pour le volet alimentation

Amplifier la vague de conversion vers le bio et la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) via le maintien du **crédit d'impôt bio** et la création d'un **crédit d'impôt HVE**, un renforcement du fonds Avenir bio, une aide à la structuration de ces filières et un bon « **bilan carbone** » pour les jeunes agriculteurs pour faciliter leur installation.

Miser sur l'innovation pour réduire l'usage des produits phytosanitaires via une **prime à la conversion des agroéquipements** afin de permettre aux agriculteurs d'investir dans des outils plus sobres en ressources. Les **entreprises d'agroéquipements** qui les conçoivent et les fabriquent bénéficieront aussi d'un accélérateur pour développer de tels agroéquipements.

Pour favoriser la biodiversité autour des cultures, un programme «plantons des haies !» soutiendra les agriculteurs qui souhaitent favoriser la **biodiversité** autour de leurs cultures et reconstituer les haies bocagères. L'objectif : la plantation de 7 000 km de haies et la gestion durable de 90 000 km de haies existantes.

Un **plan de soutien aux cantines scolaires** des petites communes leur permettra de s'équiper et de former leur personnel afin d'être en mesure de proposer des repas composés de produits sains, frais et locaux.

Pour développer cette alimentation locale, durable et saine, les territoires doivent être moteurs en créant des passerelles entre agriculteurs et consommateurs. Les **Projets alimentaires territoriaux** (PAT) visent à soutenir de telles initiatives : création de **circuits courts**, lutte **contre le gaspillage**, filières locales. L'objectif est fixé d'au moins un PAT par département d'ici 2022.

Via l'opération « 1000 restaurants durables », 1000 restaurants situés en particulier dans les communes rurales de moins de 20 000 habitants seront aidés à développer ou à adapter des **activités de restauration durable**.

Soutient au développement de l'agriculture urbaine avec **l'initiative « Jardins partagés »** et à la démocratisation d'une alimentation saine, durable et locale avec **l'opération « Paniers fraîcheurs »**.

3 Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique



300 millions d'€

- ▶ Face aux sécheresses, les agriculteurs ont besoin d'être accompagnés dans les investissements nécessaires, notamment dans la gestion de la ressource. C'est pourquoi le plan de relance soutiendra ainsi la structuration de filières, **via des appels à projets de Bpifrance**. Enfin, la recherche de semences plus résistantes pourra être soutenue dans le cadre de projets de recherche et développement.
- ▶ Face à la grêle ou au gel, les agriculteurs ont besoin d'être accompagnés. Le plan de relance prévoit une **aide aux investissements de protection** face aux aléas climatiques.
- ▶ Véritable **puits de carbone**, les forêts françaises ont été fragilisées par les sécheresses et les attaques de scolytes dans certaines régions. Le plan de relance lance donc un **grand plan de reboisement des forêts françaises**. Cette mesure s'accompagnera d'un **fonds bois**, d'un renforcement des dispositifs de **soutien aux filières bois et filières graines et plants et du développement de la couverture LIDAR HD**, un outil basé sur la technologie laser permettant de cartographier la forêt française pour mieux la gérer et en prévenir les risques.